

Description des projets identifiés ZAER

Chevigny-Saint-Sauveur

➤ Zone 1 : Piscine

- **Projet 1 : Centrale solaire Gymnase Coubertin**

La Commune de Chevigny-Saint-Sauveur va procéder réfléchit à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment de la nouvelle salle Coubertin (tennis couvert).

Ce projet représente une production annuelle d'électricité d'environ 199,6 MWh. Il s'agit d'un projet d'autoconsommation collective, c'est-à-dire que l'énergie produite sur ce site est non seulement autoconsommée sur le site mais le reliquat non consommé bénéficie également aux bâtiments communaux situés dans un diamètre de 2 km.

- **Projet 2 : Ombrière solaire parking de la piscine municipale**

Avec une surface solaire de 700m², des ombrières sont à l'étude pour équiper le parking du complexe Coubertin et pourront produire 166,7 MWh par an.

Par ailleurs, des récupérateurs d'eau de pluie pourront également être installés afin de permettre à la commune de disposer d'une réserve d'eau pour l'arrosage des espaces verts.

L'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques est également à l'étude sur ce parking.

- **Projet 3 : Chaufferie biomasse Coubertin**

La réflexion porte sur un projet de réalisation d'un mini réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse utile à de nombreux bâtiments.

- **Projet 4 : Ombrière préau écoles (Henri-Marc maternelle)**

La commune réfléchit à équiper le préau de l'école maternelle Henri-Marc d'une ombrière solaire avec l'installation de bornes de charge pour les véhicules électriques.

- **Projet 5 : Ombrière préau écoles (Henri-Marc élémentaire)**

Comme pour le projet précédent (4).

➤ Zone 2 : centre-ville

- **Projet 6 : Rénovation énergétique de l'école Buisson-Rond**

Il s'agit d'un projet à forte qualité environnementale puisqu'il s'agit de transformer une passoire thermique en bâtiment à énergie positive, c'est-à-dire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

La décarbonation verra :

- Le remplacement du système de production de chaleur gaz actuel par un système de pompe à chaleur,

- o L'installation d'environ 680 m² de panneaux photovoltaïques.

Les travaux ont démarré en septembre 2023 et s'étaleront jusqu'en 2026.

Une fois que les travaux de rénovation seront terminés dans les deux écoles, nous estimons une réduction de 90 % du coût de fonctionnement annuel (chauffage + électricité).

- **Projet 7 : Centrale solaire Médiathèque et rénovation Mairie**

Les travaux de rénovation de la Mairie sont prévus sur l'année 2024, notamment avec la mise en place de l'isolation des murs au rez-de-chaussée et le remplacement du système de chauffage au gaz par des pompes à chaleur. La Médiathèque sera équipée de panneaux photovoltaïques en toiture.

- **Projet 8 : Parking centre-ville**

La commune réfléchit à l'installation d'ombrières et des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking du centre-ville.

- **Projet 9 : Centrale solaire Boivin**

Afin de se conformer à la loi « climat et résilience », obligeant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments non résidentiels neufs ou lourdement rénovés (pour une couverture progressive des toitures de 30% en 2023 à 50% en 2027), la Commune réfléchit à l'installation de panneaux solaires la toiture du gymnase Jean-Marc-Boivin.

- **Projet 10 : Ombrière Parking Boivin**

La commune réfléchit à équiper le parking du gymnase Jean-Marc-Boivin d'une ombrière solaire avec l'installation de bornes de charge pour les véhicules électriques.

- **Projet 11 : Ombrière Maison de l'enfance**

Comme pour le projet précédent (10).

- **Projet 12 : Ombrière préau écoles (Le Breuil primaire)**

Comme pour les deux projets précédents (10,11).

➤ **Zone 3 : la Saussaie**

- **Projet 13 : Centrale solaire Polygone**

La pose des panneaux photovoltaïque en toiture du Polygone ainsi que l'installation d'une ombrière et des bornes de charge pour véhicules électriques sur le parking durant la rénovation du Polygone en 2025 est en réflexion.

- **Projet 14 : Rénovation vestiaire Foot**

Le projet consisterait à poser des panneaux photovoltaïques.

- **Projet 15 : Ombrière parking Polygone**

La Commune étudie la mise en place d'une ombrière solaire dans le parking du Polygone. L'installation des bornes de charge pour véhicules électriques est également prévue sur ce parking. Ce projet reste à définir.

➤ **Zone 4 : Excellence**

- **Projet 16 : Centrale solaire CTM (Centre Technique Municipal)**

Dans le même projet d'une centrale solaire pour le complexe Coubertin, le magasin des services technique a été identifié pour la mise en place des panneaux photovoltaïques en toiture.

On estime une production annuelle d'énergie sur ce site à 105 MWh.

- **Projet 17 : Chaleur fatale CTM**

Suite au travail conjoint entre la Ville, notre prestataire GreenFlex et les industries locales, une étude d'opportunité a identifié le CTM comme un site stratégique pour la création d'un réseau de chaleur fatale en raccordement avec l'entreprise Euroflaco.

Parallèlement, dans les bureaux des services techniques la mise en place de 2 pompes à chaleur en cascade (2 x 15 kW) et appoint par résistance électrique ont été validées techniquement.

- **Projet 18 : Parking Ecole de musique**

L'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques est étudiée sur ce parking, ainsi que l'installation des compteurs d'énergie en sortie de chaudière. Cette deuxième intervention aurait pour objectif de régler les soucis de comptage et d'améliorer le suivi des consommations d'énergie.

➤ **Zone 5 : Ogive**

- **Projet 19 : Ombrière parking Ogive**

La Commune envisage de construire une ombrière solaire sur le parking de l'Ogive, afin de se conformer à l'obligation de la loi EnR, selon laquelle les parkings de plus de 1500 m² existants doivent disposer des panneaux photovoltaïques, à compter de 2026 ou 2028 selon les situations.

En plus, l'installation des bornes de charge pour véhicules électriques est prévue aussi sur ce parking.

- **Projet 20 : Ombrière préau Ecole Ez Allouères**

La Commune étudie la mise en place d'une ombrière solaire dans le préau de l'école primaire EZ Allouères.